



DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE PERREUX

MAIRIE DE PERREUX

Séance du 18 juin 2020

NOMBRE DE MEMBRES	
CONSEILLERS EN EXERCICE	19
PRESENTS	18
VOTANTS	19
DATE DE CONVOCATION	
12 juin 2020	
DATE D’AFFICHAGE	
19 JUIL. 2020	
Codification : 7.5	
Acte rendu exécutoire après dépôt en Sous-préfecture de Roanne le 19 JUIL. 2020 et publication du	
Le Maire, 19 JUIL. 2020 Jean-Yves BOIRE	

L'an deux mille vingt, le **dix-huit juin**, le Conseil Municipal, dûment convoqué le **douze juin deux mille vingt** s'est réuni en séance ordinaire, à la mairie, sous la présidence de Jean-Yves BOIRE, Maire.

Etaient présents : Jean-Yves BOIRE, Christine VALADE, Patrick DUCROS, Patricia PERRET, Bernard PLACE, Sylvie RENARD, Jacky BRAT, Christian LAREURE, Chantal SAVARINO, Marcel DUMAS, Didier DUPIN, André ALEX, Roseline TRAMBOUZE, Katy VAZQUEZ DUDEK, Isabelle ROUVIDAN, Lucie ROCH, Patrick PORNET et Sylvain GIRARDIN.

Absente avec excuse : Fabienne STALARS donne pouvoir à Christine VALADE

Secrétaire élu pour la durée de la séance : Didier DUPIN

OBJET : 2020-030 : subvention exceptionnelle de fonctionnement aux Aiglons de Perreux

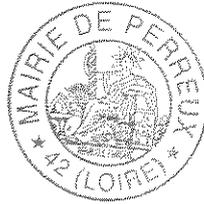
Monsieur le Maire explique que le Conseil Municipal est appelé à approuver le versement d'une subvention exceptionnelle de fonctionnement de 200 euros à l'association les Aiglons de Perreux suite à l'achat de ballons et de maillots pour les joueurs du club de basket.

Où cet exposé, le Conseil Municipal décide à l'unanimité :

- **D'approuver** le versement de cette subvention exceptionnelle de fonctionnement de 200 euros à l'association les Aiglons de Perreux.
- **D'imputer** les dépenses correspondantes sur le compte 6748 du chapitre 67 de la section de fonctionnement du budget général.

Ainsi fait et délibéré,
Ont signé au registre tous les membres présents,
Copie certifiée conforme,

A PERREUX, le 26 juin 2020



Le Maire,

Jean-Yves BOIRE